

# CATALOGUE FORMATION

## MASTERE SPECIALISE START-UP ET DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE SPORTIVE



**ESMAS Business School** est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESMAS** dispense des formations en Management allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

### Présentation

Le Mastère Spécialisé Start-up et Développement de l'Industrie Sportive (SIS) de l'ESMAS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans des entrepreneurs experts et des managers spécialisés dans l'écosystème innovant du sport afin de les outiller à concevoir des offres qui répondent aux besoins spécifiques de l'environnement sportif.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables engagés dans l'industrie du sport, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé SIS de l'ESMAS permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

### Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

### Prérequis

#### NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Start-up et Développement de l'Industrie Sportive (SIS) de l'ESMAS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2<sup>ème</sup> année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

**Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.**

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

## Objectifs

Le Mastère Spécialisé Start-up et Développement de l'Industrie Sportive (SIS) de l'ESMAS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Comprendre le cadre juridique et réglementaire de l'entrepreneuriat et du paysage sportif
- ❖ Étudier et identifier les tendances et les opportunités d'innovation en lien avec la Sportech
- ❖ Maîtriser les fondements de l'entrepreneuriat, de l'élaboration du business plan à la recherche de financements
- ❖ Acquérir des compétences en gestion et en marketing avec un accent sur les stratégies de marketing digital, la communication, la gestion financière et les techniques de vente spécifiques au secteur du sport et des start-ups.
- ❖ Développer un réseau professionnel capable de créer des liens avec les incubateurs, les investisseurs, les fédérations et les entreprises partenaires pour faciliter leur future insertion professionnelle.

## Méthode pédagogique et évaluation

### Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

## Durée et Financement

### DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 1 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1<sup>ère</sup> année de Mastère.
- ❖ Alternance possible.

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

## Modalités et délais d'accès

### Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre 2026

### Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

### POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère



## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

[contact@esmas.fr](mailto:contact@esmas.fr) - [admissions@esmas.fr](mailto:admissions@esmas.fr)

### Débouchés

- ❖ Créateur de start-up
- ❖ Business developer
- ❖ Chef de projet innovation
- ❖ Responsable marketing digital
- ❖ Responsable des partenariats
- ❖ Consultant en stratégie
- ❖ Responsable de l'innovation
- ❖ Chef de produit

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

## Programme

La formation SIS de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

### AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

#### **Semestre 1 :**

- ❖ Gestion des Achats et des Approvisionnements international
- ❖ Veille et Benchmark sportif
- ❖ Stratégies d'influence et de lobbying
- ❖ Business Game
- ❖ E-commerce et gestion de la relation client
- ❖ Innovation et Technologies du Sport
- ❖ Internationalisation des entreprises
- ❖ Gestion des partenariat et relations publiques

#### **Semestre 2 :**

- ❖ Droit et réglementations du sport
- ❖ Management des opérations commerciales
- ❖ Investigation et reformulation du besoin client
- ❖ Financement des Start-ups
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

### AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

**Bloc 1 :** Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

**Bloc 2 :** Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

**Bloc 3 :** Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

**Bloc 4 :** Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

**Bloc 5 :** Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en  
formation et 3 jours en  
entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3  
jours en entreprise

## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmas.fr - admissions@esmas.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



**Référent handicap** : Stéphane NOAH

**Téléphone** : 0160055830

**Mail** : Stephanenoah@emsp-bs.fr

### Contacts

Mail : contact@esmas.fr / admissions@esmas.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)



## Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

## Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école